

(1)

(N^o 114.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1865.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Demande du sieur Pierre-Louis-Joseph VIOL.

Rapport fait, au nom de la Commission, par M. BARA.

MESSIEURS,

Le sieur Viol, instituteur et maître de pension à Warcoing, né à Camphin-en-Pévèle (France), le 12 mai 1815, demande la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est venu se fixer en Belgique dès l'année 1855, il y a épousé une femme belge et n'a cessé de se livrer à l'enseignement. Actuellement il est à la tête d'un établissement d'instruction à Warcoing qui compte un assez grand nombre d'élèves. Les renseignements des autorités sont unanimes pour constater sa moralité et sa bonne conduite. Aussi, Messieurs, votre commission estime qu'il y a lieu d'admettre sa demande de naturalisation ordinaire, sous la condition d'acquitter le droit d'enregistrement que le pétitionnaire s'est, du reste, engagé à payer.

Le Rapporteur,

J. BARA.

Le Président,

H. DE BROUCKERE.
